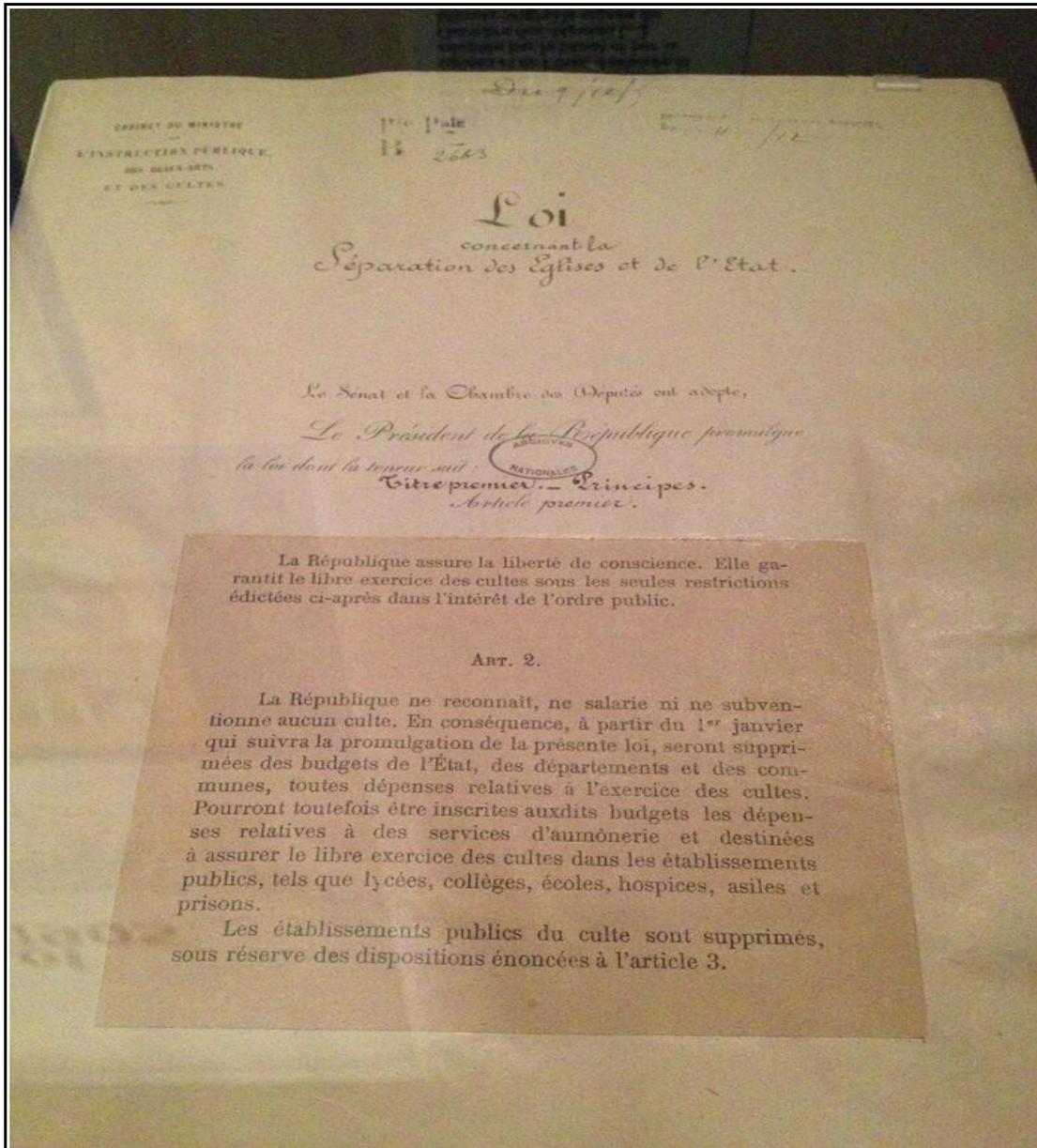


ARTICLE 222

Journal pour les Droits de l'Enfant

N°54

3^e trimestre 2013



Archives nationales: loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat (1905)

REVUE DE PRESSE

Rapport de l'Académie nationale de médecine: améliorer la pertinence des stratégies médicales

Les grandes décisions thérapeutiques:

Nous avons montré que tout au long de la vie médicale la pertinence des stratégies pouvait être mise en cause. Il est évident que des moments décisifs majorent le problème. Tel est le cas des indications chirurgicales. En effet, le risque vital est au premier plan en faveur ou contre l'action thérapeutique.

Délibérément, nous ne sommes pas entrés dans le détail de nombreuses situations identifiées par l'inhomogénéité de leur prévalence à travers le pays. Près de 25 d'entre elles sont actuellement à l'étude par les instances officielles (CNAM, HAS, Ministère de la Santé). Ce travail est difficile, comme en témoigne le problème de l'appendicectomie, car les facteurs d'école ou quelques cas spectaculaires incrustés dans les mémoires entraînent plus la conviction que les revues de la littérature. Cela est d'autant plus vrai que les alternatives à la chirurgie sont plus coûteuses et plus contraignantes que le geste simple. Il faut, malgré tout, souligner que ces réflexions et leur médiatisation ont eu un rôle modérateur et, sans que l'on ait eu à recourir à une réglementation, le nombre d'appendicectomies est passé de 93 584 en 2006 à 83 540 en 2010 (...)

academie-medecine.fr – 08/04/13

A porc défendant

Dans le cochon, tout est bon, mais rien n'est politiquement neutre. Des «soupes au lard» inventées par des groupuscules «identitaires» d'extrême droite pour exclure SDF musulmans ou juifs aux «apéritifs saucisson/pinard» lancés par Riposte laïque, en passant par une chanson du site de Marine Le Pen célébrant les vertus cet animal intégralement comestible «*qui a la couleur des roses*», le porc est devenu une bannière. «*En son nom, on exclut, du moins symboliquement, ceux des citoyens qui se refusent à le consommer dans le respect de leurs prescriptions religieuses*», note Pierre Birnbaum dans un essai d'autant plus d'actualité que le cochon est devenu l'emblème du refus de la viande halal et cacher. On l'a vu durant la présidentielle avec la polémique lancée par Marine Le Pen, puis relayée par la droite respectable, comme en témoignent les propos de François Fillon s'interrogeant, en mars 2012, «*sur le maintien de traditions qui n'ont plus à voir avec l'état de la science, de la technologie et des problèmes de santé*». Pierre Birnbaum, sociologue et historien, professeur émérite à la Sorbonne, revient avec ce texte aussi incisif qu'érudit aux origines de la question de «*la table partagée*» dans la République. Le philosophe communiste italien Antonio Gramsci notait déjà au début du siècle dernier que «*la laïcité est la dernière des hérésies chrétiennes*», d'où la symbolique du manger en commun. «*Cette nation de citoyens d'une république universaliste qui, de 1789 à la III^e République, banquettaient joyeusement dans d'interminables agapes collectives où l'on sert bien souvent du cochon, cette nation rétive au maintien de tout particularisme culturel, quelle place peut-elle accorder aux lois alimentaires particulières ? Que faire des citoyens juifs et musulmans qui, dévoués au bonheur public, ne s'en tiennent pas moins parfois à l'écart de la table commune au nom de leurs croyances propres ?*» s'interroge l'auteur. Dans son livre précédent, *les Deux Maisons* (Gallimard), il analysait à propos

de la citoyenneté des juifs la différence entre la France et les Etats-Unis, la première ignorant toute identité autre que nationale, les seconds plus propices à l'épanouissement des identités religieuses. Ainsi, lors de la première grande parade des Etats-Unis depuis peu indépendants, à Philadelphie, le 4 juillet 1788, participent trois rabbins qui ensuite vont festoyer, mais à une table séparée avec leur nourriture cachée.

En France, cette différence revendiquée posait problème déjà aux philosophes des Lumières et à leur vision universaliste. En témoignent les textes très durs de Voltaire sur *«ce peuple charnel et sanguinaire»* qui *«détestait toutes les nations et en était détesté»*. Avec la Révolution arrive le moment de l'émancipation. *«Rendons les juifs citoyens, régénérés tant au physique qu'au moral ils acquerront un tempérament plus sain, plus robuste, des Lumières et de la probité»*, écrit l'abbé Grégoire avant même la prise de la Bastille. Le comte de Clermont-Tonnerre, dans une phrase célèbre, clame qu'*«il faut tout refuser aux juifs comme nation et accorder tout aux juifs comme individus»*. Reconnus égaux aux autres, les juifs devraient peu à peu perdre ces différences que la République refuse. Les juifs se fondent dès lors dans l'espace politique, même si l'attachement de ceux d'Alsace à leurs traditions suscite encore la suspicion des vrais révolutionnaires comme plus tard de Napoléon. Le contrat n'en est pas moins désormais clair. Les rabbins du Grand Sanhédrin appellent à prier pour la France et libèrent les israélites appelés au service militaire *«de toutes leurs observances religieuses qui ne peuvent se concilier avec lui»*.

Ce modèle de l'intégration républicaine à la française est désormais en crise au moins depuis une vingtaine d'année. Les polémiques sur l'abattage rituel et le retour du cochon comme marqueur symbolique témoignent d'un malaise croissant dans une France par ailleurs de plus en plus pacifiée quant aux querelles idéologiques ou de mémoires. D'où l'interrogation angoissée de Pierre Birnbaum : *«Les "guerres franco-françaises" d'antan seraient-elles révolues, laissant place au seul refus de l'Autre, à la seule exclusion de tous les citoyens considérés comme indécrottablement autres en dépit de leur profonde intégration à la nation et du plein exercice de leurs obligations civiques ?»* Il propose donc des *«accommodements raisonnables»* et une laïcité plus ouverte.

liberation.fr – 10/04/13

Pour quelques centimètres de peau

La circoncision est-elle une mutilation génitale au même titre que l'excision?

C'est la question que tout le monde se pose en Europe depuis qu'un tribunal allemand a affirmé il y a deux semaines que *«la circoncision est une atteinte corporelle irréparable»* et qu'elle est *«contraire à l'intérêt de l'enfant, qui doit décider plus tard de son appartenance religieuse»*. Preuve qu'on ne badine pas avec le prépuce : pour le philosophe français Alain Finkielkraut, l'interdiction de la circoncision est un acte antisémite, ni plus ni moins. On ne peut plus dire *«À bas les juifs»*, alors on dit *«À bas la circoncision»*. Une façon détournée et politiquement correcte d'exprimer son racisme et d'ostraciser une communauté... *«Les antisémites de l'Allemagne nazie haïssaient les juifs circoncis, et voici que l'Allemagne humaniste, au nom des bons sentiments, remet à son tour la circoncision à l'index»*, a-t-il dit.

Le philosophe voit-il du racisme où il n'y en a pas?

Après tout, il n'y a pas que les juifs qui se font charcuter le dard: des musulmans et des catholiques aussi passent leurs fils sous le bistouri. Et puis, entre vous et moi, pourquoi ne pourrait-on pas ouvrir le débat ? Il est parfaitement raisonnable de s'interroger sur la circoncision. Enlever un morceau de zizi, ce n'est pas rien ! Surtout que cette opération n'a aucun fondement médical ou

hygiénique. Il s'agit d'un rituel, qui vise à purifier symboliquement l'enfant. Vous me direz qu'on ne peut pas comparer l'excision du clitoris (qui vise à supprimer la jouissance féminine) à la circoncision, qui n'a jamais empêché un homme de cogner à la porte du paradis. Vrai. Reste que ce rituel n'est pas sans effet secondaire. En effet, selon les militants anti-circoncision, cette opération rendrait le pénis moins sensible. Comme l'a écrit le juriste Sami Aldeeb, qui lutte contre cette pratique qu'il juge barbare et archaïque: «Des auteurs juifs classiques comme Philon ainsi que le

chrétien Thomas d'Aquin et des auteurs musulmans affirment que le but de la circoncision est bel et bien de réduire le plaisir sexuel. Des hommes circoncis aux États-Unis et en Europe recourent actuellement à la restauration du prépuce pour avoir plus de plaisir sexuel». Je fais partie de ceux qui sont passés sous le scalpel peu de temps après leur naissance pour des raisons hygiéniques. «C'est plus propre et c'est plus facile à laver», disait-on. La même mentalité qui a poussé des milliers de Canadiens français à se faire enlever les dents à 16 ans pour se faire poser un beau dentier en plastique (tu l'enlèves le soir et tu le mets dans un verre, c'est tellement plus pratique).

Ça fait 51 ans que je roule en décapotable. N'ayant jamais porté la cagoule, je ne pourrais vous dire si je suis moins sensible. Mais si on m'avait demandé mon opinion, pas sûr que j'aurais laissé un objet tranchant s'approcher de mon tendre organe. Je crois que j'en n'aurais pas vu l'utilité. Et je n'aurais pas eu les couilles.

<http://blogues.journaldemontreal.com/martineau> - 11/07/12



Publicité du Ministère de la santé sud-africain



Excision au Mali

Un total de 1116 filles et femmes devenues impotentes parce-que souffrant des séquelles de l'excision, ont été médicalement prises en charge au Mali depuis 2012, selon le *Programme national de lutte contre l'excision (PNLE)*.

Ce nombre ne constitue que la partie visible de l'iceberg de dégâts causés par le phénomène de l'excision puisqu'il ne recouvre que les seules femmes villageoises aux revenus modestes n'ayant disposé d'autre solution que de passer par le biais du PNLE et de ses partenaires nationaux et internationaux. Les prises en charge, effectuées à partir d'un fond des victimes, ont porté récemment sur un groupe de 20 femmes convoyées du village pour des traitements qui leur ont pris un mois à Bamako, la capitale, a indiqué M. Anaye Sagara, chef de la division Suivi et Evaluation au PNLE.

Le reste du temps, les opérations ont concerné de petits groupes de cinq à six victimes avec un coût moyen de 250 000 francs CFA. Un seul cas a requis l'évacuation de la victime en Italie pour un coût de 8 millions de francs CFA. Cela n'a pourtant pas conduit à une rémission totale et complète de la victime qui devra vivre le restant de ses jours avec les séquelles d'une incontinence urinaire résultant de la coupure de son méat urinaire, a assuré l'expert Sagara.

Au Mali, l'excision est, à des degrés divers, pratiquée dans toutes les religions et chez toutes les ethnies. Toutefois depuis 2012, 543 villages ont publiquement et solennellement déclaré leur abandon de la pratique.

Une autre preuve que les lignes bougent, les défenseurs de la pratique font de moins en moins valoir l'argument religieux depuis que celui-ci a été battu en brèche par certains imams et leaders religieux. A en croire l'imam Fousseïni Doumbia du *Réseau Islam et Population*, la survivance du phénomène ne tiendrait en fait plus qu'aux seules traditions et habitudes prises par les populations.

Mais il convient cependant de rester sur ses gardes car les partisans de l'excision n'ont pas encore totalement désarmé, a-t-il affirmé.

Un collectif alerte sur les risques d'excision de fillettes pendant les vacances

A l'approche des vacances, un collectif alerte sur les risques d'excision de fillettes et adolescentes retournant dans leur pays d'origine pendant l'été, craignant que le contexte instable dans certaines zones, comme au Mali ou en Egypte, n'augmente le danger.

Si la pratique des excisions a pratiquement disparu sur le territoire français, le collectif *Excision parlons-en*, qui rassemble une vingtaine d'associations et organisations, estime que des milliers de fillettes sont potentiellement en danger, «la période estivale étant souvent l'occasion de perpétrer ces mutilations». Elles peuvent être imposées par les parents ou, si ceux-ci y sont opposés, ils peuvent céder à la pression familiale une fois de retour au pays, ont souligné des intervenants d'une table ronde, à l'*Université Paris1 Panthéon-Sorbonne*. Les excisions peuvent intervenir à l'occasion d'un mariage forcé.

«Dans des pays déstabilisés comme c'est le cas actuellement en Egypte, avec le retour des intégristes, nous sommes inquiets», a déclaré Christine Beynis, présidente du *Gams*, citant également le Mali parmi les pays à risques. Elle a estimé que parmi la trentaine de pays d'Afrique et du Moyen-Orient pratiquant l'excision, les taux variaient au sein de chaque pays selon les régions et les ethnies. «En Guinée, 98% des femmes sont excisées, toutes religions confondues», a estimé cette sexagénaire, citant son cas personnel, catholique et excisée à dix ans. «Je sais à quel point ça peut détruire nos vies», a-t-elle dit, racontant la douleur et le traumatisme qu'elle a ressentis. Elle a dû subir deux opérations de réparation chirurgicale, la dernière vers 30 ans pour ne plus souffrir des brûlures et petits déchirements après chaque rapport sexuel.

Armelle Andro, démographe à *Paris1* et auteure d'une enquête réalisée entre 2007 et 2010, a estimé que 30% des filles de femmes excisées couraient encore le risque d'une excision lors d'un retour au pays. Elle a estimé à 55 000 le nombre des femmes excisées résidant en France. Illégales dans une vingtaine de pays africains, en Europe, aux Etats-Unis et au Canada notamment, ces pratiques ont, en novembre dernier, fait l'objet d'une condamnation à l'*ONU*, qui a appelé à y mettre fin. En France, les parents auteurs ou complices d'excision sont passibles de la cour d'assises et encourent 10 ans de prison et 150.000 euros d'amende (20 ans si l'enfant était mineur). La loi d'avril 2006 a permis de réprimer les excisions commises à l'étranger à l'encontre d'une victime résidant en France, et à une femme de porter plainte jusqu'à 20 ans après sa majorité. La ministre des Droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem, avait évoqué en février la possibilité de sanctionner également l'incitation à pratiquer ces mutilations génitales féminines.

La *Commission nationale consultative des droits de l'homme* prépare pour janvier 2014 un avis sur cette pratique qui s'apparente à la torture, a déclaré sa présidente, Christine Lazerges. «Ces mutilations sexuelles sont très graves au regard des principes que nous défendons», a-t-elle souligné. «Le droit à la différence ne peut en aucun cas les légitimer. Elles peuvent être très nocives en termes de santé, exposent à une violence insoutenable et à des blessures pouvant conduire à la mort par infection».



Quizz Monsieur Cinéma



**Journal américain *Playgirl* (octobre 1973):
promotion de la circoncision féminine**



USA: expérimentation médicale de la CIA en 1961 sur la circoncision

The New York Times, vol. 127, no. 43,716 (Sunday, October 2, 1977): p. 25.

**CIRCUMCISION TEST IN '61
DISCLOSED IN C.I.A. DATA**

New York Times,
Sunday Oct. 2, 1977 ...

WASHINGTON, Sept. 30 (Reuters) — The Central Intelligence Agency conducted experiments 16 years ago on circumcised boys to determine whether the operation left any emotional after effects, according to secret documents released Friday by the agency.

The aim was to determine whether circumcision at a significant stage of a boy's development produced anxieties such as fear of castration, according to the heavily censored documents.

"The inability to resolve castration complex is linked with the later emotional disorders, notably homosexuality," said one C.I.A. research paper that discussed the experiments.

In 1961, the documents showed, the agency approved a series of tests on 15 boys between the ages of 5 and 7 from low-income families. The National Health Service chose the boys from a culture whose identity was deleted from the documents, which are the latest in a series released under the Freedom of Information Act.

The documents chronicle a massive program, code named MK-ULTRA, conducted in the 1950's and '60's to control human behaviour through the use primarily of mind-altering drugs.

Adm. Stansfield Turner, the Director of Central Intelligence, said recently that the agency no longer conducted such experiments and had taken steps to insure that such tests would never be conducted again.

*Article 222 est publié par l'Association contre la Mutilation des
Enfants*

AME BP 220, 92108 Boulogne cedex – 3ème trimestre 2013